

AGENDA 2016

Avril

Samedi 2 : Permanence parlementaire de 9h à 9h30 en mairie.
 Dimanche 3 : Parcours du cœur à partir de 9h30 salle Gesquière organisée par Un pied devant l'autre.
 Samedi 9 : Soirée move boxing à 19h30 salle Gesquière organisée par l'ASO.

Dimanche 10 : Loto à 13h30 salle Gesquière organisée par l'ASO.
 Weekend Printemps des artistes, le samedi 23 14h à 18h, le dimanche 24 10h à 12h et 14h à 18h salle Gesquière et salle multi activités.

Mai

Dimanche 1er : Remise des médailles du travail 11h à la mairie.
 Dimanche 8 : Commémoration de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne et Fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.
 Jeudi 19 : Voyage des séniors.
 Samedi 21 : Espèces Menacées, pièce de théâtre à 20h salle Gesquière.
 Jeudi 26 mai : conseil municipal 19h à la mairie.

Juin

Samedi 4 : Collecte des vêtements de 9h à 12h à la mairie.

Informations locales



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) « La vie devant soi » vous accueille pour un **apéritif dinatoire** offert à l'estaminet « Au Bon Coin » le **vendredi 22 avril 2016** de 18h à 21h30. Ce moment convivial sera suivi d'une **soirée Loto** (inscription avant le 11 avril), non moins conviviale ouverte à tous.

Renseignements et inscription au loto : FAM, 172 rue du Grand But à Lomme
 Tél : 03.20.00.25.25 - Courriel : contact@famviedevantsoi.fr

JEAN BAPTISTE GAVE

Comme tout le monde, Jean Baptiste Gave, souffrant de la myopathie de Duchenne et ne pouvant se mouvoir que par fauteuil roulant, est habité par un projet.

Son projet est de réaliser, **en fauteuil roulant électrique, la traversée du Nord au Sud** de notre beau pays.

A 27 ans, il souhaite parcourir 2000 kms **en 3 mois et demi**. Il affrontera les intempéries, surmontera les écueils de la route piégeuse. Ce défi physique sera très éprouvant, il le sait.

Grâce à sa détermination et sa persévérance sans faille, mais surtout, à son enthousiasme, Jean Baptiste Gave atteindra son premier objectif.

A travers cette aventure humaine, le second objectif sera de **sensibiliser aux dons dans la**

recherche médicale et faire prendre conscience de la réelle existence de la personne à mobilité réduite dans nos villes, dans notre société.

Tout compte fait, Jean Baptiste Gave n'est pas un homme comme le monde...

Deux contacts pour obtenir **plus de renseignements ou apporter votre aide** pour la réalisation de cette belle aventure :

Site : www.roue-libre.com
 Courriel : jb.gave@gmail.com



ETAT CIVIL 2016

Naissance

Yaçin ABOUBAKAR ALI, le 13 février
 Lorik DELACOURT, le 5 mars

Décès

Jacques DUFOUR, le 29 février
 Paul MOROZ, le 6 mars



CABINET MÉDICAL, 103 rue Poincaré

Le cabinet médical accueille un médecin généraliste à compter du lundi 16 mai prochain.

- Elodie CHATELAIN
Kinésithérapeute, tél 06.82.11.27.64
- Maxence GRIMONPREZ
Infirmier, tél 06.27.67.34.24
- Elodie LEGAT
Kinésithérapeute, tél 06.03.10.05.32
- Mathilde SERGEANT
Sage femme, tél 06.08.45.40.65
- **Juliette TACQ**
Médecin généraliste, tél 03.20.11.30.94
- Nicolas ZOUARI
Ostéopathe, tél 06.62.00.67.81



peut être saisi par toute personne qui s'estime lésée par le fonctionnement d'une administration, d'un établissement public,...

Il n'intervient jamais dans un litige entre personnes privées. Pour plus d'information, le délégué du Défenseur des droits vous reçoit sur rendez vous :

Yassine KROUCHI
 Email : yassine.krouchi@defenseurdesdroits.fr
 Permanence le mercredi de 16h à 18h
 Maison de justice et du droit
 29 rue Jean Jaurès 59280 Armentières
 Tél. 03.61.76.08.52



UNE ÉMISSION RADIO AU QUARTIER D'HUMANITÉ

Le quartier d'Humanité accueille tous les samedis depuis le 30 janvier 2016 une **émission radio** produite par l'Abey Solidarité «Laissez nous penser». Les auditeurs découvrent ainsi les musiques, les coups de cœur littéraires, les films évoqués par les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et de la Résidence Accueil (RA).

Rendez vous **chaque dernier samedi du mois de 11h30 à 12h** pour écouter l'émission en direct sur :
<http://radioulille.univ-catholille.fr/channel/1-Radio-UCLille>
 ou par podcasting à la même adresse.



Plus d'informations sur notre site www.capinghem.fr

L'écho

Le bulletin municipal du village de Cappinghem

N°246 / avril et mai 2016

Le mot du Maire et des Elus



Chères Cappinghemmoises,
 Chers Cappinghemmois,

La séance du Conseil Municipal consacrée au vote du budget est fréquemment considérée comme étant la plus importante de l'année. Pour 2016, cette séance s'est tenue le 17 mars dernier. Son procès-verbal sera bientôt consultable sur le site internet de la commune (<http://www.capinghem.fr/conseil-municipal.html>), je mentionnerai simplement que le Conseil a accepté ma proposition de ne pas augmenter la part communale des taux de taxes foncières et d'habitation.

Je souhaite plutôt revenir ici sur la méthode adoptée pour l'élaboration de ce budget. Comme le dit la sagesse populaire, il y a plus dans plusieurs têtes que dans une seule, ce qui signifie pour moi qu'il faut faire confiance à l'intelligence collective et donc impliquer l'ensemble des membres du Conseil Municipal, majorité et opposition confondues, dans la préparation des décisions les plus importantes pour notre village, dont le vote du budget fait bien sûr partie. Encore faut-il bien évidemment que cette volonté de travailler en commun soit partagée par tous, ce qui est le cas dans notre commune.

Dès le mois de décembre 2015, Jean-Marie Jacquart, notre adjoint aux finances, a tenu la première d'une longue série de réunions de travail avec les services administratifs de la commune. Plusieurs bureaux d'adjoints y ont également été consacrés ainsi que quelques sessions de la commission finances. Enfin deux réunions de l'ensemble des membres du Conseil, l'une consacrée au budget d'investissement, l'autre au budget de fonctionnement ont permis à chacun de poser ses questions et d'exprimer ses suggestions et surtout de disposer de toutes les informations nécessaires afin de voter en toute connaissance de cause le jour de la séance publique.

Il faut croire que les réponses aux questions posées ont été pertinentes et que les propositions émises ont été prises en compte puisque les budgets 2016 de fonctionnement et d'investissement ont été adoptés à l'unanimité des membres du Conseil, ce dont je les remercie encore.

Je vous donne rendez-vous dans le prochain numéro de l'Echo qui paraîtra en juin, puisque ainsi que vous pourrez le lire en page 4, votre bulletin municipal devient bimestriel.

Christian MATHON
 Maire de Cappinghem

« Le Printemps des Artistes 2016 »

CAP-ARTS, 5 ans déjà !

Cap-Arts organise le week-end du 23 et 24 avril sa traditionnelle exposition. Cette année, pour marquer sa 5^{ème} édition, l'exposition des œuvres se tiendra sur **deux jours et dans deux salles distinctes: la salle Robert Gesquière et la salle multi activités.**



Elle regroupera de nombreuses œuvres diverses et variées, dessin, pastel, aquarelle, acrylique, peinture à l'huile, peinture sur porcelaine, enluminure, zentangle et sculpture.

Les artistes capinghemmoises et invités extérieurs, en **particulier notre invitée d'honneur Evelyne LEROY, aquarelliste**, vous accueilleront et présenteront leurs œuvres et savoir-faire. Nous vous attendons nombreux.

Samedi 23 avril 14h à 18h et Dimanche 24 avril 10h à 12h et 14h à 18h

A
U
T
H
É
A
T
R
E
C
E
S
O
I
R

La Municipalité et La Compagnie "Les Décalés" du théâtre de "Iacca" vous proposent

Une pièce écrite par Ray Cooney
 Mise en scène par Claudine Lefebvre

« Espèces Menacées »

Samedi 21 mai 2016 - Salle Gesquière à 20 heures

L'intérêt de la pièce de théâtre réside dans le rythme des dialogues et l'enlèvement des personnages dans leurs mensonges. C'est un comique de situation.

Prix des places Adultes : 7€ - Moins de 18 ans : 3€

Réservation et règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public sont à déposer à la mairie le samedi 14 mai 2016 au plus tard.

Places limitées

Espace associatif

Afin de garantir et assurer la sécurité publique, l'Espace associatif a été fermé le 8 mars 2012. Quatre ans après, **l'Espace associatif accueille de nouveau les associations**. Ce bâtiment, l'ancienne mairie de Capinghem, a fait l'objet, entre autre, d'un ré agrégage du sol, de l'isolation, de la pose d'un nouvel escalier permettant d'accéder à l'ancien grenier aménagé en bureau et de la mise aux normes de la sécurité incendie et de l'accès aux personnes à mobilité réduite.

De par leurs compétences et expériences professionnelles, il a été fait appel aux agents du Service technique pour assurer la pose du revêtement souple au rez de chaussée, la rénovation du parquet de l'étage ainsi que la décoration murale.

Par ce choix d'investir dans la préservation du patrimoine communal, **la Municipalité, mettant un local communal à disposition à titre gracieux**, apporte la réponse à trois attentes essentielles.

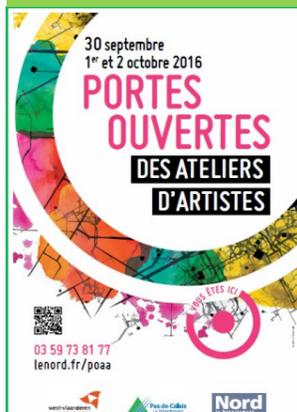
Outre **d'accueillir, au rez de chaussée, deux structures associatives** pour leur activité périodique hebdomadaire respective, l'Espace associatif contribue à permettre aux associations de réserver ponctuellement la salle à l'occasion de **l'organisation de réunion de travail ou d'assemblée générale**. (comme pour les autres salles com-

munes, une convention d'occupation de salle devra être préalablement signée entre l'association et la mairie).

Enfin, le premier étage du bâtiment est aménagé pour recevoir les bureaux de MM. Dominique Cavaco (Service technique) et Denis Descamps (Communication, Vie locale). Ce transfert permettra ainsi de « désengorger » les locaux de la mairie actuelle et y autoriser une meilleure qualité d'accueil et de travail.



Culture



Les vendredi 30 septembre, samedi 1er et dimanche 2 octobre 2016, **les Départements du Nord, du Pas-de-Calais et la Province de Flandre occidentale** s'associent à nouveau pour les « Portes ouvertes des ateliers d'artistes ».

Cette manifestation, véritable « **Fête des Arts Plastiques** », se veut être un moment convivial, fort de rencontres, de partages et d'échanges avec le grand public.

Qui peut s'inscrire ?

Cet événement s'adresse aux artistes amateurs, professionnels ou confirmés, écoles d'art, associations de plasticiens ou galeries associatives exerçant une activité dans le domaine des arts plastiques, des arts visuels et possédant un atelier individuel, collectif ou, à

défait, qui peuvent recréer l'ambiance d'un atelier dans un autre lieu (local privé, associatif, pièce du domicile).

Les disciplines concernées sont la peinture, la sculpture, la photographie, la vidéo, l'installation, la performance, le multimédia, le graphisme, le dessin, la calligraphie, la gravure, la bande dessinée...

2015 en quelques chiffres... Plus de 3000 artistes ont ouvert leur porte en France et en Belgique. 1000 artistes dans le département du Nord. 40 000 visites dans le département du Nord.

Comment s'inscrire ?

Pour pouvoir y participer, les artistes peuvent **s'inscrire** directement en ligne ou télécharger le dossier d'inscription sur le site <http://lenord.fr/poaa> **Du 13 avril au 15 mai 2016**

Informations :

Direction de la Culture

Service du Développement Culturel

T : 03.59.73.81.77 - Courriel : poaa@lenord.fr

Associations

CLUB CULTUREL DE CAPINGHEM

Découvrir, connaître, apprécier les savoir-faire de notre terroir, tels sont les objectifs que nous nous sommes fixés à l'occasion de notre **sortie du 26 avril en terre audomaroise**. Sous la conduite d'un guide nous visiterons successivement un atelier de torréfaction du café, la distillerie Persyn à Houille et enfin "Arc International" l'un des fleurons industriels de notre région en plein renouveau.

Changement d'horizon pour notre **sortie du 26 mai, date à laquelle nous nous rendrons à Dinant (B)** pour y découvrir la citadelle surplombant la vallée mosane. Une visite guidée bien documentée du site et de son musée, nous fera revivre les activités de cette forteresse datant de 1051, reconstruite par l'évêque de Liège en 1523, puis détruite par les Français en 1703.

A l'issue du déjeuner, nous embarquerons pour une croisière de deux heures sur la Meuse avec passage à l'écluse d'Anseremme ouvrant la voie au bief le plus sauvage de la haute Meuse (Prieuré, château de Freyr et ses jardins à la française, massif d'escalade...).

Renseignements au 03 20 08 87 17.



Centre communal d'action sociale



L'ACTION SOCIALE A CAPINGHEM

L'Action sociale à Capinghem demeure **l'accueil, l'écoute, le soutien, mais aussi informer** et apporter ainsi une aide, un soulagement dans le quotidien de tout un chacun. Pour exemple, le CCAS met en relation le particulier intéressé et des sociétés pour rendre des services tels que l'utilisation de la Téléalarme, la livraison de repas à domicile, l'aide à domicile...

Le CCAS rime aussi avec le divertissement par des actions pérennes comme le voyage en mai (voir ci contre), le repas en octobre à l'occasion de la Semaine bleue ou le goûter de Noël, autant **de bons moments dédiés aux séniors**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le CCAS en mairie au 03.20.92.17.66. **A bientôt.**

VOYAGE DES SENIORS

Vous êtes capinghemmois âgé de 67 ans et plus durant l'année 2016. Vous souhaitez passer **une agréable journée** de visite, de découverte et partager de bons moments conviviaux, accompagné le cas échéant, de votre conjoint (sans condition d'âge).

Alors, sans plus attendre **réservez, dès à présent, votre journée du jeudi 19 mai prochain**. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez découvrir le programme complet de cette journée en mairie.

Le coupon de réservation, accompagné d'un chèque de 15 €, par personne, à l'ordre du Trésor Public, doit être déposé **avant le 8 avril prochain** pour valider l'inscription.



Service Périscolaire

MINI CAMP - EDITION 2016

La Municipalité a décidé de reconduire les mini camps pour les enfants et adolescents **à Merlimont**.

Les enfants : «Spéciale Tribu Sioux», activités autour de la faune et de la flore locale (sensibilisation, observation...), tir à l'arc (soft archery), veillée contes et légendes sioux.

Les ados : «Sport et nature», activités d'accro branches, rando VTT, animation et ateliers sensibilisation nature, tir à l'arc (soft archery), tournois...

Date mini camp enfants : du lundi 11 au vendredi 15 juillet pour 24 enfants (7-11 ans : enfants en C.E.1-C.E.2-C.M.1)

Date mini camp ados : du lundi 18 au vendredi 22 juillet pour 24 enfants (11-16 ans : C.M.2 et collège)

Les tarifs, entre 60 et 120 €, sont fixés en fonction de votre quotient familial.

Les inscriptions auront lieu du 27 avril au 4 mai à l'Espace Arc en Ciel. (permanence les mercredi de 10h à 12h et jeudi de 13h30 à 18h30).

Pour tout renseignements complémentaires vous pouvez contacter le responsable du Service Périscolaire :

Olivier PAILLART : Tél 03 20 10 83 55

Site internet de la commune (onglet Enfance)



Informations locales

CONSULTATION PUBLIQUE DU 24 FÉVRIER AU 30 AVRIL 2016



Depuis le 1er janvier 2015, **Métropole Européenne de Lille (MEL)** a en charge la promotion touristique de la métropole et élabore sa stratégie touristique. **Votre avis nous intéresse pour rendre la métropole plus attractive. Partagez vos idées, et votre témoignage de la métropole telle que vous la vivez, telle que vous la rêvez !**

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la MEL :

1 rue du Ballon à Lille, Tél : 03.20.21.22.23, Site : www.lillemetropole.fr/concertation-tourisme

DÉCHETS'TRI mobile

Les déchets acceptés en « déchets'tri mobile sont le textile + bouchons plastique, les déchets verts, le mobilier, les différents déchets volumineux ou les déchets issus du bricolage familial, les DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique), les DDS (déchets diffus spécifiques).

Collecte à Lomme :

Parking rue Bérégoz de 10h à 16h **les lundis** 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1er et 29 août.

Parking allée des Tilleuls de 14h à 17h **les samedis** 16 avril, 21 mai, 18 juin, 16 juillet et le 20 août.

Esterra : 0.811.44.50.99 (service gratuit + prix appel)

MEL : 0.800.711.720 (service et appel gratuits)

TONTES ET NUISANCES

La tonte des pelouses concourt à avoir une commune agréable mais ne doit pas engendrer de nuisance pour les voisins.



Tondre, oui évidemment, mais pas à n'importe quelle heure... Pour rappel, les tontes et travaux de jardinage sont autorisés :

En semaine et samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h. Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.